



1.2.3.4.5.Ô:

martinique ● 1



Lundi 04 juin 2018

NE NOUS TROMPONS PAS D'ÉLECTION

A partir du 13 juin 2018, nous sommes appelés à voter pour nos représentants au CSE.

Il ne s'agit pas d'élire le ou la président(e) de la commission des œuvres sociales du CE de Martinique La 1ère. Il est vrai que la culture de la fête est importante chez nous ainsi que le besoin de partager entre collègues.

Mais aujourd'hui ce qui nous est demandé, c'est de désigner les salariés les plus aptes à défendre valablement les intérêts de tous les personnels de Martinique la 1ère et la pérennisation de notre station dans cette nouvelle instance qu'est le CSE.

Dans un contexte que nous connaissons :

- ☞ Un gouvernement qui a engagé une vaste réflexion sur la réforme de l'audiovisuel public (France Télévisions, Radio France...) dont les conclusions seront bientôt connues, avec des économies de l'ordre de 500 millions d'euros d'ici à 2022 selon plusieurs sources ;

- ☞ De nouvelles attentes de nos téléspectateurs, auditeurs et internautes qui se veulent acteurs de leur consommation audiovisuelle ;
- ☞ Une information qui se vit désormais en direct avec l'apparition de nouvelles technologies de plus en plus performantes et à la portée du plus grand nombre ;
- ☞ Une concurrence locale qui se renforce en se regroupant et qui a d'ores et déjà le monopole du cœur.

Notre Etablissement n'est pas à l'abri de nouvelles récessions même si Monsieur LESAUNIER, lors de son passage, a indiqué que **dans un premier temps**, les stations d'Outremer ne seraient pas impactées par la réforme à venir.

Plusieurs défis seront à relever :

- ☞ le déménagement à la tour Lumina grâce à l'action de la commission de relocalisation, mise en place, par le CE et le CHSCT. Ce dossier avance dans le respect du bien être du personnel qui aura à y travailler. Nous restons dans l'attente d'un courrier du préfet de la Martinique pour lever toutes réserves sur la sécurité du site.
- ☞ La migration en HD de notre station qui grâce au travail du président de la commission nouvelles technologies du CCE et du secrétaire du CCE, se fera au premier semestre 2019 alors que ce n'était pas prévu au contrat d'objectif et de moyens de la présidente de FTV.
- ☞ La nécessaire convergence des moyens de Martinique la 1^{ère} dans le respect de nos métiers et de l'accompagnement du personnel au travers de négociations Direction/Syndicats.
- ☞ La poursuite du combat qui nous a déjà permis :

- ✚ le recrutement d'une journaliste et d'un éditeur Web,
- ✚ l'intégration de plusieurs journalistes et PTA,
- ✚ l'obtention de la création d'une nouvelle émission de proximité le soir,
- ✚ la réorganisation du Service RH,
- ✚ l'accord sur la prime « compétence complémentaire » signé par la CGT,
- ✚ le recrutement de 2 maquilleuses
- ✚ la reconnaissance du métier de « Coordinateurs d'émissions » dans notre station,
- ✚ le statut de nos collègues de la Programmation reconnu et revu à la hausse.

**LE COMBAT CONTINUE POUR UN SERVICE AUDIOVISUEL
DE QUALITE
ET A LA HAUTEUR DES ATTENTES DES MARTINIQUAIS**